TL 1887

TIMOR ORIENTAL.

Monsieur le Président,

Je suis timorais. Je suis sorti du Timor-Oriental cette année, j'ai dû abandonner mon pays et mes parents. J'avais 12 ans lorsqu'en 1975 les militaires indonésiens ont envahi le Timor-Oriental, d'abord la capitale Dili, et trois jours plus tard ma ville natale, Baucau.

Dès les premiers jours de l'invasion j'ai assisté à d'innombrables violations des droits fondamentaux de l'homme, pratiquées par les militaires indonésiens. Dans ce domaine des violations je ne suis pas un cas qui mérite une attention particulière : élève du séminaire catholique de Dili durant plusieurs années j'ai même joui d'une certaine protection. Mais au Timor Oriental ces violations font partie de notre vie quotidienne. Je ne puis pas exposer tout ce que moi-même ai vu et vécu car le temps pour le faire serait trop court.

La plus grande partie de la population de Baucau s'est enfuie vers les montagnes lors de l'invasion et elle a été poursuivie et bombardée par l'aviation, l'artillerie lourde et d'autres moyens militaires jusqu'à ce qu'elle soit obligée de se rendre.

En 1978 les forces armées indonésiennes ont lancé une grande offensive contre la résistance, tuant et capturant grande part de la population timoraise qui s'était refugiée dans les montagnes. Trois de mes cousins qui ont été capturés furent utilisés comme porteurs par l'armée et plus tard deux d'entre-eux, Júlio et Acácio, furent exécutés par les soldats. Pour ne pas être exécuté un autre de mes parents, Adelino, a dû verser une grande quantité d'or; un autre encore, Agostinho Pinto, a été exécuté avec son épouse à Ainaro.

En 1979 je me trouvais au club de Baucau près d'une religieuse missionnaire italienne, assistant deux hommes de Quelicai blessés, lorsque des militaires, pour le simple fait que ces hommes étaient de bonne constitution physique, les soupçonnèrent d'être des guerilleros. Ils furent lapidés jusqu'à la mort sous mes yeux et ceux de quelques religieuses, par des militaires indonésiens des Bataillons 315 et 731.

J'ai assisté à l'arrestation de nombreux timorais dont mon ami Cristiano Costa. Tous étaient torturés durant les interrogatoires.

En 1979 encore, lorsqu'une délégation étrangère passa à Baucau, les blindés indonésiens furent emmenés à Nu-Bere pour y être cachés. Comme porteur (TBO) du Bataillon ARMED-7 j'ai dû couper de nombreux bananiers de la population de Nu-Bere pour camoufler ces tanks.

En 1981, tous les timorais valides, entre 12 et 55 ans, ont été mobilisés par les militaires indonésiens pour une opération nommée "operasi Sapu Bersih" contre la résistance. Mes parents les plus proches n'ont pas échappé à cette mobilisation forcée, -j'ai eu la chance de ne pas y aller parce que j'avais commencé à étudier au séminaire-. Mes parents mobilisés ont été obligés de servir de boucliers pour protéger les soldats indonésiens.

En 1982, durant les vacances scolaires, j'ai obtenu une autorisation militaire -le SURAT JALAN obligatoire à tous les timorais pour se déplacer- pour visiter ma famille à Baucau. Étant tombé malade durant le voyage je m'arrêtais sur la route à Manatuto. Pour ne pas avoir présenté mon laisser-passer aux militaires dans les délais prévus j'ai été arrêté et brutalement frappé par un sergent indonésien du commandement du District de Manatuto. Je ne fus libéré qu'après l'intervention d'un religieux.

En 1978 déjà, pour avoir défendu la religion catholique que je professe, j'ai été battu devant ma mère par des fusiliers marins; j'avais alors 15 ans.

Durant les élections générales indonésiennes de 1982, un de mes collègues du séminaire et moi-même, fûmes emmenés de nuit par des agents des services secrets, nous fûmes interrogés et menacés parce que nous n'étions pas allés voter. La veille des élections j'avais vu des militaires indonésiens donner des ordres aux timorais les obligeant à voter pour le Golkar, le parti dominant en Indonésie.

En 1983 j'ai été autorisé à visiter quelques uns de mes parents détenus à la prison Comarca de Dili. J'y ai vu des prisonniers avec des signes de mauvais traitements et de torture. Parmi eux j'ai reconnu notamment Caetano Guterres, David Dias Ximenes, le sergent Januario Ximenes, Francisco Carvalho, Agapito et d'autres qui sont aujourd'hui détenus à la prison centrale de Cipinang à Djakarta.

Certains de mes compagnons, João Mau Leça, Espírito Santo, Antonio Isidoro, Pedro de Tirilolo, Norberto de Dare, Tunilo de Dili, Benjamim Guterres de Venilale, ont tout simplement disparu après avoir été arrêtés par les militaires indonésiens.

En 1983 encore, mon école fut visitée par une équipe de la télévision portugaise. L'équipe était constamment entourée d'agents secrets indonésiens qui notèrent nos tentatives pour prendre contact avec elle. De retour au séminaire j'ai reçu des menaces et des insultes de ces agents. Durant cette visite le matériel militaire de la ville de Dili fut caché pour ne pas être filmé par l'équipe de télévision. C'est d'ailleurs une constante durant les rares visites de délégations et de journalistes étrangers d'empêcher la circulation dans les rues qui conduisent aux casernes indonésiennes et au cimetière militaire.

Le 24 mai 1987 j'ai été obligé par des éléments de la Police Militaire indonésienne à regarder le soleil en face, à faire des flexions et des sauts de grenouille, et finalement ils me plongèrent dans une cuve pleine d'excréments humains et d'animaux. Tout cela parce que, accidentellement, j'étais passé devant le cimetière militaire, chemin que j'utilisais tous les jours pour aller à l'école, au moment où cette route était interdite parce que s'y déroulait l'enterrement de soldats indonésiens morts en combats contre la résistance. D'autres timorais dont quelques chauffeurs de taxis souffrirent les mêmes vexations en même temps que moi.

En décembre 1987 un de mes amis, Domingos Castro, ex-professeur, a été emmené par la police indonésienne, il est depuis lors porté disparu.

En janvier 1988 je fis de nouveau le voyage de Dili à Baucau ayant obtenu un laisser-passer du commandement indonésien. Arrivé au contrôle militaire de Metinaro, encore dans les environs de Dili, je fus frappé à coups de pieds et à coups de crosses pour n'avoir pas salué les militaires de ce poste. Comme je m'apprêtais à protester ils menacèrent de me pendre; un militaire timorais présent me fit signe que la menace était sérieuse.

Durant les derniers mois passés à Dili j'ai enseigné à l'école S.José, une école du diocèse, la seule qui enseigne le portugais. Cette école est l'objet de constantes persécutions des services secrets indonésiens qui l'accusent

de faire de la politique contre le Gouvernement. Les élèves et les professeurs sont étroitement surveillés par les agents secrets, quelques uns ont été arrêtés et ont disparu. En décembre 1987 et janvier 1988 un de mes élèves a été arrêté et d'autres, même les prêtres Leão da Costa et Cunha, accusés d'avoir répandu des affiches anti-indonésiennes dans la capitale, furent soumis à interrogatoires.

Le jour où j'ai quitté Dili, y était enterré Arnaldo Araújo qui avait été le premier Gouverneur de Timor Oriental nommé par les occupants. Il y a deux mois à peine, en juin, est mort João Martins ex-responsable des Services indonésiens d'Education et de Service Social. En 1986 tous les deux, considérés suspects par les occupants, avaient été arrêtés et soumis à interrogatoires. Dernièrement João Martins était professeur à l'école S.José. Il est mort au cours d'une fête à laquelle il avait, curieusement, été invité par les autorités indonésiennes. Sa mort comme celle de Arnaldo Araújo est attribuée à un empoisonnement. Nous rapprochons ces morts suspectes de personnalités timoraises connues, des accidents inexpliqués qui ont provoqué la mort d'étudiants timorais en Indonésie.

Monsieur le Président,

J'ai grandi dans un milieu où les droits de l'homme ne méritent aucun respect, où règne la terreur, où la présence militaire indonésienne impose une soumission totale. Ayant grandi dans ce milieu j'en étais venu à penser que le pouvoir des armes était partout souverain. C'est avec surprise et satisfaction, une fois sorti du Timor- Oriental occupé, que je constate qu'existent la liberté d'expression, d'association, de mouvement, la liberté culturelle, la liberté même de protester... Pourquoi donc mon peuple n'aurait-il pas ce droit dont jouissent d'autres peuples?

Monsieur le Président,

Mon expérience me fait craindre des représailles contre mes parents à cause de ce témoignage, je vous demande donc d'user tous les moyens dont vous disposez pour protéger ma famille qui est restée à Timor et pour promouvoir les droits fondamentaux du peuple timorais.

Merci, Monsieur le Président.

Anselmo de Costa Aparicio